

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le projet pédagogique vise à :

1. Garantir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations

L'équipe du LPO d'Alembert se mobilise pour **l'égalité des chances et lutter contre les discriminations**. Ainsi l'inscription au concours est gratuite et accessible à tous ceux qui souhaitent s'engager dans une formation de travail social.

L'équipe s'engage également à promouvoir et à favoriser l'obtention d'une qualification pour des personnes qui ont au départ peu de connaissances et certaines difficultés de communications écrites ou orales, mais des qualités humaines, des compétences relationnelles, une motivation importante.

Des phénomènes d'exclusion des personnes et des groupes, des disparités dans l'accès aux droits et des pertes de liens sociaux sont aujourd'hui accentués. La spécificité de l'intervention du travailleur social est de considérer les habitants, usagers, bénéficiaires, adhérents comme sujets de droits et de devoirs, de les identifier comme les acteurs centraux du projet qui les concerne, dans un environnement donné. Le contenu de la formation proposera de développer la question des phénomènes discriminatoires, afin que les élèves puissent disposer de stratégies pour aborder un problème qui ne va de soi ni pour les intervenants, ni pour l'ensemble des autres acteurs.

2. Garantir le caractère professionnel de la formation

Chaque module ou domaine de formation est abordé dans sa dimension éthique et déontologique. La formation est ancrée dans une logique de compétences et de qualification. Elle est fondée sur le référentiel du diplôme.

Le contenu de la formation prend en compte la dimension relationnelle dans le cadre des projets individuels et du développement des potentialités des personnes accompagnées. Elle intègre également la dimension d'animation et d'organisation de la vie quotidienne au sein d'un collectif, pour laquelle l'approche spécifique du moniteur éducateur doit pouvoir s'exprimer au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Enfin l'élaboration des actions éducatives sont réfléchies en considérant l'échelle institutionnelle.

3. Cultiver une pédagogie de la responsabilisation et de l'engagement individuel et collectif : les différents outils de formation

L'apprenant est au centre du dispositif de formation : destinataire et acteur, il est amené à prendre position et à opérer des choix. En s'appuyant sur l'enseignement théorique, sur les différents dispositifs mis en place au cours de la formation (**GAPP**¹ ; **LSF**²), sur un accompagnement individualisé, le professionnel en formation sera amené à élaborer une posture réflexive. Ces éléments lui permettront alors de développer ses compétences et de construire progressivement son identité professionnelle comme acteur du secteur social.

3.1 Le GAPP

C'est un dispositif de formation qui permet de par son cadre, une élaboration collective à partir de situations vécues par les étudiants en stage. A travers ce travail, le professionnel en formation développe une posture réflexive autour de ses pratiques professionnelles. L'alternance des périodes de stage et des périodes de formation théoriques permettent lors de ces regroupements d'analyser les situations qui interpellent et questionnent les apprenants.

3.2 Pédagogie Institutionnelle

¹ GAPP : Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

² LSF : Langue des Signes Française

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'équipe de formateurs a choisi d'introduire la pédagogie institutionnelle dans ses pratiques. Cela consiste à créer des institutions (dans le sens de pratiques instituées et discutées avec les élèves), dans le but d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage de tous et toutes. Ces institutions ont pour objectif de faire émerger et prendre davantage en compte la subjectivité de chacune et chacun dans ce processus de formation. D'un point de vue pratique, cela se traduit par l'instauration de rituels autour de la prise de parole, de responsabilités que prennent les professionnels en formation au sein du groupe. Nous soulignons aussi l'importance d'une autre institution : le **Conseil**. Il se tient une fois par mois ou entre deux périodes de stage. C'est le seul lieu où formateurs et formés abordent la formation de façon horizontale et où se prennent des décisions qui engagent à la fois les formateurs et moniteurs-éducateurs en formation.

L'autre objectif de cette approche pédagogique consiste à transmettre des outils pédagogiques que les stagiaires peuvent expérimenter tout au long de leur formation pratique.

3.3 Mise en place de projets : LSF, atelier d'écriture, Modelage, théâtre Forum.

L'ensemble de ces projets permettent de développer des compétences et des capacités qui conduisent les moniteurs éducateurs en formation à construire progressivement leur identité professionnelle, mais aussi à pouvoir puiser dans ces diverses ressources ultérieurement afin de proposer un accompagnement de qualité aux usagers.

- **La LSF** : L'initiation à la Langue des Signes française est un atout majeur dans la formation a fortiori si elle accueille des élèves sourds et malentendants. Cet apprentissage permet non seulement de mieux appréhender ce handicap invisible qu'est la surdité, mais également de créer un « pont » entre les moniteurs éducateurs en formation. Par ailleurs cette langue est communément utilisée comme un outil de communication vers des publics entendants (autistes...) par les institutions médico-sociales.
- **L'atelier d'écriture** : Réel outil de travail et de communication dans le cadre des métiers du social, l'écriture reste néanmoins pour beaucoup une appréhension tant au niveau de la forme que du fond. Un atelier d'écriture permet indéniablement de démystifier l'écrit, voire de se l'approprier, permettant ainsi aux apprenants d'aborder plus sereinement les différents travaux écrits tant sur le terrain de stage que pour la validation de leur diplôme d'Etat.
- **Ateliers artistiques et culturels** : Ces ateliers d'expression, réels outils de médiations éducatives, permettent aux professionnels en formation de découvrir différents culturels et artistiques, de les mettre en pratique pour certains, et enfin de pouvoir se les réapproprier comme support de la relation éducative.
- **Le théâtre Forum** : Un atelier de théâtre forum est proposé en fin de première année. Il a pour objectif de mettre en scène des situations de stage vécues dans lesquelles le stagiaire a rencontré des difficultés. Ce travail est envisagé comme un complément au groupe d'analyse de la pratique. L'élaboration se fait par le biais du jeu théâtral dans le but de s'entraîner à trouver d'autres issues aux situations mal vécues.

4. Développer avec les milieux professionnels la dimension pédagogique de l'alternance

Les terrains de stage sont des sites qualifiants, considérés comme lieux de formation à part entière. La formation s'articule entre formation pratique (terrain de stage) et formation théorique (établissement de formation). Les **trois acteurs** : **l'apprenant, le formateur école,**

Le formateur terrain/site qualifiant sont indissociables et complémentaires pour l'acquisition des compétences visées. Les professionnels sont impliqués dans la formation au lycée et participent à la validation de l'année de formation.

LE CONTENU ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION

L'architecture générale de la formation préparant au diplôme d'Etat de moniteur éducateur s'appuie sur le **référentiel professionnel** associé au diplôme et sa déclinaison en **quatre domaines de compétences**, auxquels sont associés quatre domaines de certification.

Les deux premiers domaines de compétences (DC1 et DC2) constituent le « socle ou cœur du métier » de moniteur éducateur.

Les deux autres (DC 3 et DC 4) correspondent au champ transversal commun aux principales professions sociales (en lien avec la formation d'accompagnant éducatif et social).

DC1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé - **450 heures**

DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé **300 heures**

DC3 : Travail en équipe pluri-professionnelle **125 heures**

DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles **125 heures**

La formation se déroule selon le principe de l'alternance entre formation théorique en centre de formation et formation pratique mise en œuvre dans les sites qualifiants.

La durée et le contenu de la formation peuvent varier en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes possédés par le candidat.

Dans sa forme complète, la formation comprend **950 heures d'enseignement théorique** et **980 heures de formation pratique** mises en œuvre sur une période de **2 ans**.

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement personnalisé tout au long de son parcours de formation ; ce suivi repose sur les missions :

- ✓ D'accompagnement par l'équipe enseignante du lycée dans l'élaboration des écrits en vue de la certification
- ✓ D'écoute, de conseil et de soutien aux professionnels en formation, afin de favoriser chez ces derniers l'émergence d'un questionnement sur leur pratique et la construction d'une posture professionnelle.

L'équipe enseignante accompagne le parcours de formation pratique des apprenants, effectue les visites de stage et participe à leur évaluation avec les référents professionnels du terrain.

LA FORMATION PRATIQUE EN SITE QUALIFIANT

La formation préparant au diplôme est conçue dans un réel esprit d'alternance, fondement pédagogique des formations sociales qui s'appuie sur des sites de stage ou de professionnalisation dits : « **sites qualifiants** » qui sont, comme l'établissement de formation, un lieu d'acquisition de compétences.

Le LPO d'Alembert propose un parcours de formation complet en voie directe comprenant **deux ou trois stages totalisant 28 semaines** – effectués auprès de publics différents.

Toute période de formation pratique réalisée dans le cadre de la formation du DE ME fait l'objet d'une **convention tripartite** de stage (lycée - élève - terrain) qui s'intègre dans une convention de partenariat établie entre le centre de formation et le site qualifiant.

La pédagogie de l'alternance accorde aux terrains professionnels une dimension qualifiante au moins égale à celle du lycée. C'est au moment des périodes de stage que se fait le mieux, pour l'étudiant, le lien entre apports théoriques et méthodologiques d'une part et pratique professionnelle d'autre part, mais ce lien est présent tout au long de la formation, dans la perspective de la professionnalisation.

Contribuent à cette interaction :

- ✓ L'intervention de professionnels lors de cours, de présentation de leur structure ou de leur pratique professionnelle, de suivis de travaux, leur participation à des jurys de sélection ou du diplôme d'Etat.
- ✓ Les visites d'établissements
- ✓ Invitations des apprenants et des formateurs, par les sites qualifiants, à colloques
- ✓ Les différents écrits professionnels.
- ✓ Les temps consacrés à l'analyse des pratiques.
- ✓ Les visites de stage (au moins sept visites au cours des deux ans de formation), réels temps d'échanges (en moyenne deux à trois heures) entre le formateur de terrain, l'enseignant-formateur et le professionnel en formation sur les différents aspects de sa progression et construction de son identité professionnelle qui sont également un excellent moyen, pour les équipes pédagogiques, de s'imprégner de la diversité des réalités professionnelles et de suivre leurs évolutions.

Ces multiples relations entre le LPO d'Alembert et les milieux professionnels, se situant à différents niveaux fondent l'alternance. Cette dernière prend tout son sens avec l'accompagnement formatif qui guide le professionnel en formation dans les liens à opérer entre les apports du terrain et ceux de l'établissement de formation et dans leur traduction en termes de compétences.

L'harmonisation et la régulation de ces apports sont assurées par différents moyens :

- ✓ **des groupes d'analyse de la pratique professionnelle** (GAPP) (1 heure 30 par regroupement dès le début des stages). Ces groupes en nombre limité permettent un échange sur le vécu en stage, un suivi des difficultés éventuelles et un approfondissement des motivations des apprenants, de la façon de se positionner professionnellement.
- ✓ Un module sur l'acquisition d'**outils méthodologiques** (2 à 3 heures par regroupement). Chaque petit groupe permet un ajustement de la pratique professionnelle, une élaboration de projets plus personnalisés et d'assurer le suivi des situations professionnelles.

Le site qualifiant est partenaire du parcours de formation. Il nomme un tuteur ou **référént professionnel titulaire d'un diplôme en travail social de niveau IV minimum**, qui accompagne, encadre et évalue la démarche d'apprentissage. Ce référent écoute, conseille, favorise l'analyse de situations, participe à la mise en place des projets. Il est invité à participer aux réunions de concertation avec les enseignants/formateurs au LPO d'Alembert.

En première année :

Le **premier stage** de 16 semaines est principalement en lien avec le DC1, DC2 et DC4. Il pourra s'effectuer dans une structure accueillant un public en situation d'hébergement ou d'externat (ou en milieu ouvert).

⇒ **Objectifs de stage 1**

- ✓ Repérer, décrire l'environnement d'un service ou d'un établissement,
- ✓ Discerner les grandes lignes du projet pédagogique, thérapeutique, éducatif et les méthodologies du travail engagées,
- ✓ Repérer le rôle du M.E. par le moyen de l'observation participante,
- ✓ Repérer le public et ses éventuelles spécificités de fonctionnement et instaurer une relation
- ✓ Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
- ✓ Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- ✓ Participer à l'animation de la vie quotidienne
- ✓ Concevoir, organiser et encadrer une activité de groupe
- ✓ Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives

En deuxième année :

Le deuxième stage 12 semaines est principalement en lien avec le DC2, DC3 et DC4.

Les professionnels en formation devront choisir un terrain de stage accueillant une autre catégorie de population afin de diversifier leurs expériences en termes de publics et modalités d'intervention et effectuer obligatoirement leur stage en situation d'hébergement si le stage 1 s'est effectué en milieu ouvert ou en externat. **Les objectifs du second stage s'ajoutent à ceux du premier stage.**

⇒ **Objectifs de stage 2 :**

- ✓ S'inscrire dans le travail réalisé par une équipe auprès d'un public
- ✓ Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif
- ✓ Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- ✓ Élaborer et transmettre l'information
- ✓ comprendre le mode d'organisation de la structure
- ✓ prendre connaissance des écrits professionnels et être en capacité d'en rédiger
- ✓ élaborer une posture de moniteur éducateur et développer une méthodologie professionnelle.

Contribution à la certification des DC1 et DC3

Le site qualifiant et l'établissement de formation organiseront conjointement vers la fin de la période de chacun des stages un entretien entre l'apprenant, le référent professionnel, le responsable hiérarchique et le professeur/formateur, afin d'évaluer les activités menées par le stagiaire dans ces deux domaines. Cette évaluation notée sur les feuilles correspondantes du **livret de formation** remises au début du stage sera retournée au LPO d'Alembert au plus tard 15 jours après la fin de chacun des stages.

Les évaluations produites par le site qualifiant concourent à la certification des DC1 et DC3 organisées au lycée et en centre d'examen à l'issue de la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

Le parcours de formation est jalonné d'**étapes progressives d'élaboration** des écrits préparatoires aux épreuves de certification. Ces écrits font l'objet d'un accompagnement pédagogique et de validations régulières de la part des enseignants du lycée selon le calendrier de la promotion concernée.

Chaque domaine de compétences est en correspondance avec un domaine de formation et une ou deux épreuves précises.

Le candidat obtient le diplôme s'il a validé les quatre domaines de compétences compte tenu, éventuellement, des dispenses résultant de la possession d'un diplôme ou d'une validation antérieure des acquis de l'expérience.

Les épreuves de certification sont organisées respectivement par le LPO d'Alembert et par le recteur en application du référentiel de certification.

Tableau des domaines de certification

Domaines de Certification	DC 1	DC 2	DC 3	DC 4
Epreuves sur site qualifiant	Evaluation en cours de formation		Evaluation en cours de formation	
Epreuves organisées par le centre de formation				Evaluation en cours de formation
Epreuves terminales en centre d'examen ³	Présentation et soutenance d'une note de réflexion	Entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique	Entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat	Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles

Certification du DC1

1. Epreuve n°1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion

- ✓ Ecrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)
- ✓ Oral : coefficient 1

Cette épreuve a lieu en centre d'examens ; elle est organisée par le recteur d'académie. Elle porte sur la soutenance orale d'une note de réflexion. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique (5 minutes environ) sa note de réflexion (d'une quinzaine de pages) sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.

Objectif de l'épreuve

Evaluer les capacités de réflexion du candidat sur l'accompagnement éducatif et social

Compétences repérées

- ✓ Etablir une relation
- ✓ Aide à la construction de l'identité et au développement des capacités

³ Organisées par le recteur d'académie

- ✓ Assurer une fonction de repère et d'étayage

Modalités de l'épreuve

Epreuve orale d'une durée de 20 minutes

Interrogateurs ou correcteurs

Deux interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat, notamment durant sa formation théorique ou pratique)

2. Epreuve n°2 : évaluation des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe

Cette épreuve (coefficient 1) est organisée en cours de formation.

Elle porte sur :

- ✓ l'évaluation par le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe, sur la base des indicateurs de compétences « Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « Concevoir et mener des activités de groupe ».
- ✓ la détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement, par des référents professionnels et des enseignants-formateurs.

Objectif de l'épreuve

Evaluer les capacités d'animation du candidat

Compétences repérées

- ✓ Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service
- ✓ Concevoir et mener des activités de groupe

Modalités de l'épreuve

Lors d'un entretien oral d'une heure, une évaluation est réalisée sur le terrain. Elle porte sur des activités conduites par le stagiaire et sur le dossier qu'il en fournit. L'épreuve est organisée en partenariat avec le LPO d'Alembert et le site qualifiant.

Le référent professionnel est garant de la mise en œuvre de cette épreuve, en facilitant la réalisation d'une activité et l'implication du stagiaire dans la vie quotidienne. Avec un supérieur hiérarchique du site qualifiant, le référent professionnel participe à l'entretien et rédige l'évaluation.

Cette évaluation est réalisée à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.

Certification du DC2

Ce domaine de certification ne comporte pas d'évaluation organisée en cours de formation.

Cependant, il comprend une épreuve orale intitulée « parcours de formation pratique ».

Elle est constituée d'un entretien avec deux membres du jury portant sur la formation pratique. Cette épreuve a lieu en centre d'examen ; elle est organisée par le recteur d'Académie.

Il s'agit d'un entretien avec deux membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du moniteur-éducateur à partir du livret de formation comprenant :

- ✓ les projets de stages du moniteur-éducateur
- ✓ les évaluations des stages réalisées sur les terrains de stage

- ✓ un écrit du moniteur-éducateur en formation pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (environ 5 pages).
- ✓ Un bilan de formation du moniteur éducateur en formation
- ✓ Un bilan de formation de l'équipe pédagogique du centre de formation
- ✓ Le compte rendu des visites de stage par l'enseignant/formateur référent du moniteur éducateur en formation

Objectif de l'épreuve

Déterminer si le candidat a su construire au cours de sa formation un positionnement professionnel.

Compétences repérées

- ✓ Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- ✓ Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif

Modalités de l'épreuve

Entretien d'une durée de 20 minutes

Interrogateurs ou correcteurs

Deux interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

Certification du DC 3

1. Première épreuve : entretien à partir d'un dossier thématique

- ✓ Dossier support : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)
- ✓ Oral : coefficient 1

Cette épreuve a lieu en centre d'examens ; elle est organisée par le recteur d'académie. Il s'agit d'un entretien à partir d'un dossier, élaboré par le candidat, se rapportant à un domaine professionnel abordé sous divers angles. Le dossier ne devra pas excéder 20 pages.

Objectif de l'épreuve

Evaluer les capacités du candidat à réunir des informations pertinentes sur un domaine professionnel donné et à les mettre en forme

Compétences repérées

Elaborer, gérer et transmettre de l'information

Modalités de l'épreuve

Epreuve orale d'une durée de 20 minutes

Interrogateurs ou correcteurs

Deux interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat, notamment durant sa formation théorique ou pratique).

2. Seconde épreuve : évaluation des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle

Cette épreuve (coefficient 1) est organisée en cours de formation.

Elle porte sur :

- ✓ les évaluations faites par le site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « S'inscrire dans un travail d'équipe »
- ✓ la détermination des notes effectuées à partir des évaluations, conjointement et paritairement, par des référents professionnels et des enseignants-formateurs

Objectif de l'épreuve

Evaluer les capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle

Compétences repérées

S'inscrire dans un travail d'équipe.

Modalités et attendus du dossier

La thématique du dossier se rapporte à un domaine professionnel abordé sous divers angles.

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- ✓ la démarche et les méthodes utilisées par le candidat dans le choix du recueil de données
- ✓ la mise en forme des données en référence à la thématique
- ✓ une réflexion sur l'élaboration et la transmission de l'information dans le contexte et la pratique professionnelle du moniteur-éducateur.

Modalités et attendus de l'entretien

Avant la soutenance orale, le document écrit présenté fait l'objet d'une évaluation et d'une notation sur 20 points, coefficient 1.

L'épreuve orale consiste en un entretien de 20 minutes. Le candidat fait une présentation synthétique de son dossier thématique pendant 5 minutes. Une note sur 20, coefficient 1, est attribuée à l'oral.

Certification du DC4

1. Première épreuve : les dynamiques institutionnelles

Cette épreuve écrite (coefficient 1) a lieu en centre d'examens ; elle est organisée par le recteur d'académie.

Il s'agit d'une étude de situation, proposée au candidat, relative aux politiques sociales et les Réponses attendues sont indiquées au candidat (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis, etc.).

Le candidat a le choix entre deux situations proposées.

Objectif de l'épreuve :

Evaluer les connaissances des politiques sociales, des cadres juridiques et institutionnels de l'action sociale.

Compétences repérées

- ✓ Etablir une relation professionnelle avec les partenaires
- ✓ Etablir une veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

Modalités de l'épreuve

Epreuve écrite d'1 heure 30

2. Seconde épreuve : composition sur le cadre institutionnel et la position du moniteur-éducateur

Cette épreuve (coefficient 1) est organisée en cours de formation.

Elle porte sur l'évaluation d'un écrit sur le repérage du cadre institutionnel et la position du moniteur-éducateur par rapport aux missions de l'institution, à partir d'une expérience de stage.

Objectif de l'épreuve

Vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles

Compétences repérées

- ✓ Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- ✓ Veille professionnelle : s'informer et former pour faire évoluer ses pratiques

Modalités de l'épreuve

Le candidat rédige un document faisant apparaître à partir d'une expérience de stage : la connaissance du cadre institutionnel et la position du moniteur-éducateur dans le cadre des missions de l'institution

PROGRESSION

LA FORMATION AU LYCEE

Dans les quatre domaines de formation, les contenus des différents modules et leur programmation sont susceptibles d'ajustements et d'évolutions pour des raisons de logique pédagogique et en fonction de l'évolution des contextes.

Récapitulatif de la distribution des volumes horaires par domaine de formation et par année

	1ère année	2ème année	Totaux
DF1	150 heures	250 heures	400 heures
DF2	112 heures	188 heures	300 heures
DF3	47 heures	78 heures	125 heures
DF4	47 heures	78 heures	125 heures
Totaux	356 heures	594 heures	950 heures

Chaque domaine de formation comprend :

- ✓ des apports théoriques,
- ✓ des apports méthodologiques, destinés à apporter des bases liées aussi bien au domaine de compétences qu'aux travaux demandés dans le cadre de la certification,
- ✓ du temps de suivi et d'accompagnement formatif, avec pour objectif de permettre au candidat d'être soutenu dans la démarche de l'alternance et d'être guidé dans l'élaboration d'une posture professionnelle.

La formation est organisée en trimestre en première année et en semestre en deuxième année.

Les 4 domaines de formation

Domaine de formation 1

Accompagnement social et éducatif spécialisé

400 heures

Compétences attendues :

- ✓ Instaurer une relation
- ✓ Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités
- ✓ Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- ✓ Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- ✓ Animer la vie quotidienne

Avant d'engager un accompagnement social et éducatif spécialisé construit, il est indispensable d'acquérir progressivement un certain nombre de connaissances. Dans cette perspective, les apports relevant de différents domaines disciplinaires (sociologie, psychologie, psychanalyse, anthropologie) sont prévus de façon à garantir la pluralité des courants de pensée. Outre ces apports, il s'agit aussi de s'interroger sur la spécificité de la relation éducative et du positionnement qu'elle requiert.

Instaurer une relation éducative et favoriser la construction d'une identité nécessite de s'être interrogé sur le sens et la portée de ce type d'action et suppose une connaissance de l'individu et de sa construction en lien avec son environnement à partir d'un certain nombre d'apports théoriques croisés. Le choix pédagogique est ici celui d'une approche pluridisciplinaire permettant d'appréhender les différentes dynamiques en jeu dans la construction des individus et dans les problématiques sociales, ainsi que leur caractère relatif à un contexte culturel et historique donné.

Cette pluralité des approches vise à amener le moniteur éducateur en formation à s'écarter de tout schéma simplificateur, à prendre en compte, de façon critique, la diversité des situations et des lectures possibles. Il s'agit d'outiller l'apprenant pour qu'il puisse mener, de façon relativisée, sa propre analyse à partir de laquelle il conduira son action et la confrontera avec d'autres (en lien avec le DF3).

Cette capacité d'analyse est également indispensable pour la prise en compte de l'évolution des problèmes sociaux dans sa pratique professionnelle (DF4).

Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective et animer la vie quotidienne se définissent comme actions de re-médiation entre l'individu et son environnement, ce qui implique :

- ✓ De se situer dans une perspective compréhensive et humaniste : chacun possède des capacités et des potentialités sur lesquelles va s'appuyer l'action éducative
- ✓ De comprendre les processus de socialisation et les différents facteurs de marginalisation et d'exclusion
- ✓ De connaître les principales déficiences et inadaptations
- ✓ De mener une réflexion sur différentes pratiques pédagogiques et leurs enjeux.

Etablir une relation, un diagnostic ou une évaluation éducative de façon distanciée et respectueuse des personnes en vue de leur promotion, suppose d'avoir abordé ces différents contenus et apports disciplinaires et d'avoir mené ces réflexions contribuant à l'élaboration de son identité professionnelle.

Domaine de formation 2

Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé 300 heures

Compétences attendues :

- ✓ Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- ✓ Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif

Rares sont désormais les domaines des politiques sociales où la notion de projet n'est pas mise en avant. Ce terme « projet » interpelle aussi tous les acteurs des politiques sociales sur le sens à donner à leur action.

Dans le secteur social et médico-social, le législateur impose désormais que chaque association, établissement ou service rédige des projets. Les différentes lois et leur cortège de dispositifs qui encadrent les missions et déterminent les interventions, incluent de manière systématique la notion de projet.

Les déclinaisons multiples du projet

La question du projet devient incontournable, se révèle ainsi une grande diversité de projets :

- ✓ projet associatif,
- ✓ projet d'établissement (loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale),
- ✓ projet pédagogique,
- ✓ projet éducatif, le projet de la personne en situation de handicap (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)
- ✓ projet individualisé ou projet singulier
- ✓ projet thérapeutique,
- ✓ projet d'insertion (dispositif RSA)

Les enjeux

L'approche par " projet " recouvre des enjeux divers et une posture particulière, si bien que la notion prend des sens différents.

Se pose la question de ces enjeux et des spécificités du projet dans le secteur social et médicosocial :

- ✓ missions différentes,
- ✓ populations accueillies différentes,
- ✓ lieux d'exercices différents (institutions, services, territoires).

Les professionnels de l'action sociale et médico-sociale aujourd'hui ont notamment à mettre en œuvre des projets adaptés aux territoires, aux partenariats locaux, visant l'implication et la participation citoyenne des personnes rencontrées.

Il s'agit de se positionner en qualité d'acteur de changement et de mettre en œuvre l'effectivité du lien entre action individuelle et intervention sociale collective.

Il s'agit de s'inscrire dans une démarche imposée, parmi d'autres, avec de multiples enjeux, c'est à dire de s'engager dans la démarche en étant capable d'en mesurer les limites, les possibles dérives et les différents enjeux.

Projet et évaluation

La démarche d'évaluation est indispensable pour apprécier l'adéquation des résultats avec les objectifs définis, pour interroger la pertinence des actions au niveau individuel et/ou collectif.

La conception du domaine de formation fait une large place à la pédagogie du projet.

En parallèle avec des enseignements et des travaux permettant de maîtriser la méthode et ses enjeux, une participation individuelle ou en petits groupes permet aux professionnels en formation d'appréhender des aspects particuliers ou plus complexes (établir des critères d'évaluation, inclure un projet d'activités en tenant compte d'autres paramètres).

Une réalisation écrite conséquente mettra l'apprenant en situation de mise en œuvre de projet de technique éducative en fin de deuxième année.

L'organisation et la mise en œuvre du projet de formation de ce domaine de formation s'articulent autour de modules complémentaires. Chaque module vient éclairer une thématique inhérente au projet et contient des apports méthodologiques (de l'élaboration à l'évaluation).

Domaine de formation 3

Travail en équipe pluriprofessionnelle

125 heures

Compétences attendues :

- ✓ S'inscrire dans un travail d'équipe
- ✓ Elaborer, gérer et transmettre de l'information

L'impulsion de toute dynamique, que ce soit au niveau de la relation éducative dans l'équipe ou de façon plus large en tant qu'acteur des politiques sociales, est tributaire des compétences liées à la communication professionnelle.

La première dimension de la communication professionnelle « favoriser l'expression et la communication » pour établir une relation éducative relève du DF1. Le DF3 doit amener des outils de compréhension de ce qui se joue dans toute communication, de ses différents registres, des inévitables interférences : communication verbale et non verbale, messages explicites et implicites, interférences des dimensions affective et émotionnelle, du champ cognitif et des références culturelles, des positions statutaires, ...

La communication professionnelle doit permettre au moniteur éducateur en formation de réfléchir à son expression et à la façon dont il établit la relation dans laquelle il est lui-même inclus, ce qui est indispensable à la prise de recul et à la distance nécessaire pour une pratique professionnelle de la relation.

La compréhension et la prise en compte du contexte sont essentielles pour se situer dans la communication professionnelle et la rendre efficiente. Doivent être repérées la spécificité des différents contextes et leur interdépendance : relations inter individuelles, l'équipe pluriprofessionnelle, la dimension institutionnelle, les relations partenariales, les relations avec les commanditaires, ainsi que l'articulation entre les différents niveaux de projet.

Du point de vue de la communication professionnelle, la compréhension du travail en équipe pluriprofessionnelle va dans un premier temps passer par celle de l'organisation des établissements et services, ainsi que des notions de communication, d'information et de leurs enjeux.

Ce repérage et cette compréhension vont naturellement s'adosser aux travaux et aux apports théoriques et disciplinaires sur les organisations et les groupes : sociologie des organisations, psychosociologie des groupes, dimension analytique des groupes.

Appliquées au secteur de l'éducation spécialisée, les notions d'organisation, d'acteurs et d'équipe sont abordées dans leurs diversités, spécificités et complémentarités afin d'appréhender la réalité et la dynamique pluri-professionnelles.

L'étude des enjeux de la pluri-professionnalité va permettre de dépasser les corporatismes professionnels pour viser non seulement un langage commun mais aussi un travail d'équipe, producteur de complémentarités au bénéfice de la personne et du groupe.

Il s'agit de permettre à l'étudiant d'apprécier sa participation à la construction de l'action éducative.

La communication professionnelle comprend le traitement de l'information, des données éducatives et sociales. Cette démarche professionnelle à visée individuelle mais aussi collective tient compte des cadres légaux et réglementaires et des principes éthiques, déontologiques.

C'est l'occasion de travailler les rapports entre communication, informations et technologie de l'information et de la communication.

Une approche des théories de la communication est incontournable pour ensuite alimenter le travail en équipe. L'étude de la communication de l'information précieuse aux équipes éducatives, à leur travail mais aussi à l'ensemble des protagonistes de l'action éducative permet d'ajuster l'activité d'analyse, d'argumentation, de transmission et de partage.

Domaine de formation 4

Implication dans les dynamiques institutionnelles

125 heures

Compétences attendues :

- ✓ Etablir une relation professionnelle avec des partenaires
- ✓ Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- ✓ Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

Afin de mettre en œuvre une action éducative cohérente et adaptée, le moniteur éducateur en formation doit être en mesure d'identifier le contexte dans lequel elle s'inscrit. Cela suppose une connaissance et une compréhension du cadre de son intervention, et ce à différents niveaux ; celui :

- ✓ des politiques sociales de protection, de prévention ou d'insertion qui fixent les orientations auxquelles doivent répondre les divers acteurs sociaux,
- ✓ des missions et du projet de l'institution, de l'établissement ou du service où son action s'exerce,
- ✓ d'un travail collectif qui amène le moniteur éducateur à collaborer avec des professionnels de cultures différentes, tant à l'intérieur de l'institution (équipes pluridisciplinaires) qu'à l'extérieur de celle-ci (travail en partenariat en réseau).

Un des objectifs pédagogiques du DF4 est de fournir au futur professionnel des clés de compréhension qui vont lui permettre de décrypter une réalité et un environnement complexes, de construire un cadre d'analyse des pratiques éducatives et sociales, et de s'engager dans des dynamiques institutionnelles et partenariales.

Le choix pédagogique qui a guidé la construction du DF4 est celui d'une progression dans la compréhension de l'environnement dans lequel se situe l'action socio-éducative.

Des approches historiques, juridiques, sociologiques et économiques se croisent et se complètent pour permettre au futur professionnel de décrypter une réalité complexe et contextualiser ainsi son intervention.

L'intégration des connaissances est également favorisée par la confrontation entre les apports théoriques et la réalité observée sur le terrain.